

# Comprendre la bataille d'Alep

Il s'agit de libérer les civils otages d'une armée de mercenaires retranchés au cœur de l'ancienne perle de la Syrie, dont les marchés couverts et les caves offraient une protection « idéale » — comprendre que la population d'Alep a été prise en otage par des mercenaires sans pitié dont on a vu le cynisme jusqu'à Paris, au Bataclan, et à Nice, sur la Promenade des Anglais ...

## I. L'enjeu stratégique et la position humanitaire

Concerne le martyre de civils à libérer des « rebelles » — ainsi désignés de manière pudique par les médias captifs, qui renâclent à dénoncer les mercenaires d'un totalitarisme idéologique installé dans les esprits, et dont il faut libérer simultanément Paris, Bucarest, et Tel-Aviv, en même temps qu'Alep.

Abandonner Alep à ces mercenaires reviendrait en effet à désarmer des soldats loyalistes, et les abandonner tout seuls en position d'otage aux mains d'un ennemi armé, comme cela s'est passé pour les Harkis, en 1962, ce qui ne doit jamais se reproduire, conformément à la reconnaissance solennelle des faits, décidée par le Président François HOLLANDE, concomitamment avec cette bataille.

Or la France, aujourd'hui, elle est davantage victime de l'intérieur que de l'extérieur, face auquel nous sommes protégés par ce président loyaliste au droit international, en opposition avec les préjugés de l'agitation, contre la Russie et contre la souveraineté syrienne, même s'il faut invoquer à décharge de la mouvance, la confusion organisée au Moyen-Orient et dans le monde par les malfaiteurs.

## II. Le traitement équitable de l'information

Le traitement équitable de l'information oblige à dénoncer la mainmise des malfaiteurs sur les leviers de l'information, sans négliger de souligner une faiblesse intellectuelle généralisée ; au total, Patrick BUISSON évoque un détournement absolu de la vérité, qu'il qualifie de « main basse sur l'information »<sup>1</sup> — comble d'un manque d'équité évidemment inacceptable. Mais à y bien réfléchir, l'injustice la plus inacceptable n'est-elle pas le traitement subi par les Juifs pendant la deuxième guerre mondiale ?

A cet égard, Patrick BUISSON observe seulement la nécrose de l'information par laquelle toute référence à l'extrémisme israélien est aujourd'hui interdite par une « police de la terminologie » imposée aux médias par la pensée dominante qui, elle, ne parle jamais de « sionisme » mais seulement de « jusqu'au-boutisme » israélien.

Ainsi, à l'injustice profonde de la Shoa<sup>2</sup>, aggravée par l'injustice profonde de la Nakbah<sup>3</sup>, s'ajoute une faiblesse intellectuelle grave, alors-même que l'ignorance de la mentalité abusive des malfaiteurs, cause effective des guerres, a déjà provoqué les dérives dont les Juifs eux-mêmes ont eu à pâtir.

## III. Le contentieux historique d'une saine gestion

L'enjeu d'une information équitable sur la bataille d'Alep n'est autre que celui d'une saine approche de la vie sociale, autant que celui de dénoncer les malfaiteurs et leurs mercenaires retranchés ; mais en France, l'establishment communiste « s'est emparé des leviers de la culture » après la guerre, et règne aujourd'hui en tyran<sup>4</sup> par la « nécrose de l'information » pour protéger autant que faire se peut les avantages acquis au titre du « miracle » français<sup>5</sup> pour les agents de la fonction publique.

*Un document-ressource de la fondation-du-verseau, rédigé le 28 septembre 2016*

---

<sup>1</sup> Main basse sur l'information, Patrick BUISSON, éditeur ?, 2016

<sup>2</sup> L'injustice profonde de *la shoa*, référence lexicale à la langue hébraïque, est caractérisée par le nazisme

<sup>3</sup> L'injustice profonde de *la nakbah*, référence lexicale à la langue arabe, est caractérisée par le sionisme

<sup>4</sup> Communistes et sionistes unis par le même attrait excessif pour ce qu'ils aiment

<sup>5</sup> Le miracle français se réfère au miracle japonais d'après-guerre — l'un et l'autre étant caractérisés par l'aphorisme qu'un Français travaille « comme trois Japonais » — sauf dans certains services publics où « trois salariés travaillent comme un salarié du privé » — tandis que « six Japonais travaillent comme dix-huit Français »